

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 63 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 15 Absent(s) excusé(s) : 29 Absent(s) : 9
---	---	--

Date de convocation : 26 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 2 octobre 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-10-02-CM-1.2 :

Installation d'une Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Isabelle VIALLAT.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

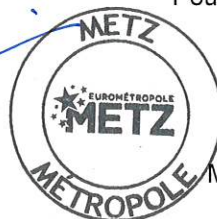
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT le décès de Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Municipale déléguée de la Ville de Metz,
CONSIDERANT qu'un poste de Conseillère métropolitaine titulaire est donc vacant,
CONSIDERANT que dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque le siège d'un Conseiller métropolitain devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu Conseiller Municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de Conseiller métropolitain sur laquelle le Conseiller à remplacer a été élu,

DECLARE Madame Chantry HO installée dans ses fonctions de Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Isabelle VIALLAT.

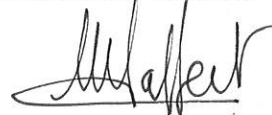
Metz, le 3 octobre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20231002-2023-10-DC1-2-DE

Numéro de l'acte : 2023-10-DC1-2
Date de décision : lundi 2 octobre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Installation d'une Conseillère métropolitaine titulaire de la Ville de Metz en remplacement de Madame Isabelle VIALLAT
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 04/10/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231002-2023-10-DC1-2-DE
Document principal : 99_DE-1-2.pdf

Historique :

03/10/23 16:39	En cours de création	
03/10/23 16:40	En préparation	Catherine DELLES
04/10/23 11:00	Reçu	Catherine DELLES
04/10/23 11:00	En cours de transmission	
04/10/23 11:02	Transmis en Préfecture	
04/10/23 11:06	Accusé de réception reçu	